

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72

LDLégales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

SIVU DOMAINE SKIABLE
CREST-VOLAND - COHENNOZ

Avis d'appel public à la concurrence

M. Benjamin GARDET - président
93 place du Bouloz
73590 Crest-Voland
Tél : 04 79 31 81 84
mél : sivu-domaineskiablcvc@wanadoo.fr
SIRET 20003107800013
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : MARCHÉ DE TRAVAUX A BONS DE COMMANDE : Travaux d'aménagement du domaine skiable
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 93 place du Bouloz
73590 CREST VOLAND
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
Visite obligatoire : Non
Renseignements d'ordre administratifs :
Favre Christine
Tél : 04 79 31 61 52
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 15/05/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 21/04/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

353146800

Procédures formalisées



SEM VALLOIRE

Avis d'appel à candidatures

M. JM MARTIN - PDG
91 Route des Charbonnières
Espace Valloire Galibier
73450 VALLOIRE
Tél : 04 79 59 03 90
SIRET 49494051300018
Référence acheteur : Z3FT-0033-X
L'avis implique un marché public.
Objet : Construction de la future TC 10 places de la Sétaz sur le domaine skiable de Valloire
Procédure : Procédure restreinte
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des candidatures : 26/05/23 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 20/04/2023
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://www.marches-publics.info>

353147200

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE TIGNES

Avis d'enquête publique

Conformément au code de l'urbanisme et notamment les articles L153-11 et suivants et R153-1 et suivants, au code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27, et en exécution de l'arrêté du Maire de la commune de Tignes en date du 24 mars 2023 portant ouverture d'une enquête publique, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire communal de Tignes, du 20 avril au 23 mai 2023, sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Au terme de l'enquête publique, le dossier de PLU sera éventuellement modifié pour tenir compte du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur, des avis des personnes publiques consultées et de la population. Il sera ensuite soumis à l'avis du Conseil Municipal, autorité compétente pour prendre la décision d'approbation par délibération.
Monsieur Jean-Louis PRESSE, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête publique. Le dossier d'enquête dans sa version « papier » ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables pendant toute la durée de l'enquête, soit pendant trente-quatre jours consécutifs du 20 avril au 23 mai 2023, à l'accueil de la mairie de Tignes, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés. Le dossier sera également consultable sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Tignes, aux jours et heures tels que susmentionnés.
La version numérique du dossier d'enquête sera consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune de Tignes, dans la rubrique « Les grands projets » à l'adresse <https://www.mairie-tignes.fr/16082-enquete-publi-que-modification-du-plu.htm>, complétée par un registre dématérialisé sécurisé permettant au public de transmettre ses contributions et propositions directement, à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra ainsi prendre connaissance du dossier et consigner ses observations en langue française, soit sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Tignes, soit sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>, soit par courrier à l'attention du Commissaire Enquêteur, domicilié pour la circonstance au siège de la mairie de Tignes (238, Boucle du Rosset - B.P. 50 - 73321 TIGNES CEDEX), soit par voie électronique à enquete-publique-4560@registre-dematerialise.fr

avec une publication dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé (<https://www.registre-dematerialise.fr/4560>) et donc visibles par tous.
Pendant cette même période, le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux dates suivantes : **le jeudi 20 avril 2023 de 9h à 12h, le jeudi 4 mai 2023 de 13h30 à 17h30 et le mardi 23 mai 2023 de 13h30 à 17h30.**
Toute information relative à cette enquête pourra également être sollicitée auprès de Monsieur Hubert DIDIERLAURENT, 3ème adjoint au Maire, dont le contact s'effectuera en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
Nonobstant les dispositions du titre Ier du livre III du code des relations entre le public et l'administration, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les observations du public sont également consultables et communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.
Le dossier de la modification n° 1 du PLU a été soumis à l'examen au cas par cas « ad-hoc » réalisé par la personne publique responsable préalable à l'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme, auprès de l'autorité environnementale représentée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis conforme en date du 13 mars 2023.
Dans un délai de trente jours suivant la fin de l'enquête, sauf report motivé de ce délai, le Commissaire Enquêteur transmettra à Monsieur Le Maire les registres et pièces annexes avec son rapport et ses conclusions motivées et, simultanément, adressera une copie de son rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Grenoble.
A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à la mairie de Tignes et publiés sur son site Internet. Ils seront également disponibles en Préfecture ainsi qu'à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4560>
L'avis d'enquête publique est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de la Savoie. Il sera également affiché en Mairie de Tignes et sur son site Internet à l'adresse <https://www.mairie-tignes.fr/16082-enquete-publique-modi-fication-du-plu.htm>, à l'adresse internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4560> ainsi que sur les différents panneaux d'affichage communaux, au moins quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique.

349620500



COMMUNE DE VAL D'ISÈRE

Avis d'Enquête publique portant sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine du Vallon de l'Iseran Du vendredi 21/04/2023 au lundi 22/05/2023 inclus

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations et ses propositions sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine du Vallon de l'Iseran à Val d'Isère.
Le projet est soumis à étude d'impact et enquête publique conformément aux Art. R. 122-2 et R. 123-1 du code de l'environnement.
Les documents et avis associés sont consultables au service urbanisme de la mairie de Val d'Isère.
Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <http://www.valdisere.fr/> et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public pendant la durée de l'enquête et aux horaires indiqués ci-dessous.
Par arrêté n° 2023.0050 en date du 29/03/2023, monsieur le

mairie de Val d'Isère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures, soit pendant 31 jours consécutifs.
Monsieur Philippe NIVELLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de désignation N° E23000019/38 en date du 01/02/2023 de monsieur le président du tribunal administratif de Grenoble.
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Val d'Isère, pendant la durée de l'enquête, du vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures aux horaires suivants (à l'exception des jours fériés et du vendredi 19/05/2023) : les lundis, mardis, mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h, les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h à partir du 08/05/2023.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre papier ouvert à cet effet et disponible en mairie, sur le registre électronique prévu à cet effet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4593> ou les adresser par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Val d'Isère, place du Thovex BP 295 - 73155 Val d'Isère cedex.
Les observations pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante : enquete-publique-4593@registre-dematerialise.fr
L'ensemble des observations sera annexé dans les meilleurs délais au registre d'enquête présent en mairie de Val d'Isère. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- **vendredi 21/04/2023 de 14h à 17h ;**
- **vendredi 28/04/2023 de 14h à 17h ;**
- **mercredi 03/05/2023 de 15h à 18h ;**
- **lundi 22/05/2023 de 9h à 12h.**
Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Val d'Isère pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera aussi publiée sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication du présent avis, auprès de la mairie de Val d'Isère, à l'adresse postale suivante :
Mairie de Val d'Isère, place du Thovex BP 295 - 73155 Val d'Isère cedex.

349981800

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

Par acte SSP du 21/04/2023 il a été constitué une SAS dénommée :

HYBRID

Siège social : taxiway-savoie, technolac, 4 allée du lac de garde 73370 LE BOURGET DU LAC
Capital : 1.000 €
Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis, droits immobiliers et terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, ainsi que l'aliénation au moyen de vente, échange, apport en société, etc... de ces immeubles, droits immobiliers et terrains ; le cautionnement réel ou personnel des dettes des associés, consenties pour la constitution du patrimoine social ; exceptionnellement, la vente d'un bien propriété de la Société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.
Président : la société PATRIARCHE ASSOCIÉS, SAS à capital variable au capital de 1.815.000 €, sise technolac taxiway savoie 4 allée lac de garde 73370 LE BOURGET DU LAC N°802586784 RCS de CHAMBERY représentée par M. PATRIARCHE Damien
Transmission des actions : Tout transfert de titres à un tiers est soumis à l'agrément des associés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CHAMBERY

353111400

Dissolutions

AURAMETIS

SAS au capital de 1.000 €
Siège : 16 CHEMIN DES GRANGEONS
73370 LE BOURGET DU LAC
903920742 RCS de CHAMBERY

Par décision de l'AGE du 21/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 04/04/2023, nommé liquidateur Mme PIN Magali 475 chemin sous bois 73100 TRESSERVE, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de CHAMBERY.

353066900

AURAMETIS

SAS au capital de 1.000 €
Siège : 16 CHEMIN DES GRANGEONS
73370 LE BOURGET DU LAC
903920742 RCS de CHAMBERY

Par décision de l'AGO du 21/03/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme PIN Magali 475 chemin sous bois 73100 TRESSERVE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 04/04/2023. Radiation au RCS de CHAMBERY.

353067000

Modifications statutaires



Rue de Québec
49300 CHOLET

SARL BUFFAL'ALBERT SARL au capital de 7 622,45 Siège social : 76 route des Culattes 73460 NOTRE DAME DES MILLIÈRES 434 445 557 RCS CHAMBERY Aux termes des décisions en date du 11/04/2023, l'associée unique a décidé de remplacer à compter du 11/04/2023, la dénomination sociale SARL BUFFAL'ALBERT par LE 1744 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de modifier, à compter du 11/04/2023, l'objet social : L'exploitation de gîtes, la location meublée, l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, l'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé professionnel ou autrement, l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers ; L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci dessus, avec ou sans garantie hypothécaire, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Et généralement, toutes opérations industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis, La Gérance

352962200



marchés publics



>> CONTACT : Novia TRUCHOT
06 07 01 96 35
novia.truchot@ledauphiné.com

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence
des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com